

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KAYES
Cercle de Kayes

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE DU CERCLE DE KAYES

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Avril 2007

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Malgré une augmentation de la production céréalière soutenue depuis environ 15 ans, le Mali est confronté à des crises alimentaires, liées à des aléas climatiques ou catastrophes naturelles. Malgré les efforts d'interventions conjoncturelles du Gouvernement, les difficultés alimentaires persistent. Face à la complexité du phénomène, le Mali a adopté, en 2002 sa stratégie Nationale de sécurité alimentaire (SNSA), en 2003 le cadre institutionnel conformément à la décentralisation et impliquant tous les niveaux (national, régional, local, communal) et acteurs. La SNSA adoptée a pour objectifs généraux :

- Assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle durable et intégrée ;
- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires conjoncturelles.

Pour marquer sa détermination à assurer la sécurité alimentaire de sa population, le Mali a créé le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) conféré Décret 150 PRM du 18 mai 2004.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNSA, le CSA à travers le PROMISAM (le Projet de Mise en Œuvre des Initiatives de sécurité Alimentaire au Mali) a entrepris l'élaboration du Programme National de Sécurité Alimentaire PNSA par une formation de trois jours au niveau de chaque cercle de la Région en « Elaboration et suivi des programmes de sécurité Alimentaire par une approche participative ». Elle a regroupé par commune le maire, le secrétaire Général, une représentante des femmes, un représentant de la jeunesse et le Sous préfet chargé de la commune plus les services techniques représentés au niveau de chaque cercle, le préfet, les CCC, les ONG, associations, société civile et les radios libres de la place.

Après la formation du 09 au 11 juillet 2006 pour le cercle de Kayes, chaque commune a élaboré son plan de sécurité alimentaire dont la synthèse de l'ensemble représente celui du cercle.

Avant cette synthèse, faisons une présentation du cercle de Kayes de façon générale et simplifiée.

I/ PRESENTATION DU CERCLE DE KAYES

Le cercle de Kayes a été créé en 1883 avec le transfert de l'administration de Médine à Kayes et appartient à la 1^{ère} région administrative du Mali. Il est situé entre les 13° 26' et 15° 38' de latitude Nord, puis entre 10°45' et 12°14' de longitude Ouest. Il est limité :

- ✓ A l'est par le cercle de Bafoulabé,
- ✓ A l'ouest par la République du Sénégal ;
- ✓ Au sud par le cercle de Kéniéba ;
- ✓ Au nord -est par le cercle de Yélimané ;
- ✓ Au nord par la République Islamique de Mauritanie.

Le cercle de Kayes couvre une superficie de 22 190 km² soit 18,37 % du territoire de la Région et compte 327 891 habitants en 1998, Soit 23,86 % de la population de la Région (RGPH 1998 – DNSI).

III/ ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La loi n° 96-059- ANRM du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales érige le cercle de Kayes en collectivité territoriale composée de 28 communes dont 5 urbaines renfermant 329 villages et villes officiels.

III/ CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET POTENTIALITES NATURELLES

1. Climats et zones écologiques

Le cercle de Kayes connaît un climat tropical sec, qui s'étend de la zone soudanienne au sud au domaine sahélien au nord. Les zones climatiques sont :

- ✓ La zone soudanienne- sud est comprise entre les isohyètes 750 à 1 150 mm d'eau par an. La température moyenne est de 27°C et l'évapotranspiration varie entre 2300 à 2500 mm par an. La saison de pluies s'étend de mai à octobre avec un nombre moyen de 70 jours de pluies ;
- ✓ La zone soudanienne – Nord est comprise entre les isohyètes 550 à 750 mm d'eau par an. La température moyenne est de 28°C et l'évapotranspiration vraie entre 2300 à 2500 mm par an. La saison de pluies s'étend de juin à septembre avec un nombre moyen de 55 jours de pluies ;
- ✓ La zone sahélienne –est comprise entre les isohyètes 350 à 550 mm d'eau par an. La température moyenne est de 28°C et l'évapotranspiration vraie entre 2500 à 2750 mm par an. La saison de pluies s'étend de juillet à septembre avec un nombre moyen de 45 jours de pluies.

Les températures augmentent du sud au nord de même que l'évapotranspiration tandis que les pluies et la durée de l'hivernage diminuent.

2. Hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué par le fleuve Sénégal et ses affluents : la Kolimbiné, le Karakoro et la falémé. Le fleuve Sénégal est long de 1700 km dont 669 km dans la région de kayes. Il fertilise de grandes cuvettes et vallées qui font l'objet du programme d'aménagement de l'OMS.

Le système lacustre est composé par le lac Magui et les mares de Doro et Goumbaye.

3. Relief

Le relief est peu accidenté. Les trois quarts du cercle sont occupés par une succession de bas plateaux inclinés du sud au Nord et découpés en une série de compartiment par les cours d'eau. L'altitude moyenne est de 100 mètres et peut atteindre 400 mètres au sud du cercle. A l'extrême ouest, le long de la frontière du Sénégal et du Mali se trouve la vallée de la Falémé.

4. Environnement et les ressources naturelles

Dans le cercle de Kayes, jusqu'à une époque récente les conséquences de l'action de l'homme sur l'environnement étaient limitées aussi bien dans l'espace qu'en intensité, toutefois cette tendance est en train d'être inversée. Les principaux problèmes identifiés sont :

- **La dégradation des terres agricoles et la désertification**

Les systèmes de production agricole étaient axés sur les cultures vivrières associant plusieurs spéculations. La pratique d'une agriculture itinérante avec de longues jachères permettait de maintenir la fertilité à un niveau constant. Aujourd'hui, cet équilibre est perturbé par les années de sécheresse, l'augmentation de la population, le développement des cultures de rente (arachide), l'insécurité foncière et l'introduction de nouvelles technologies inadaptées, etc. Les conséquences les plus notoires sont :

- ✓ L'extension considérable des zones mises en cultures ;
- ✓ L'aggravation des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;

- ✓ L'apparition d'auréoles désertiques autour des centres urbains et même des villages ;
- ✓ L'érosion des sols et la perte de la fertilité qu'elle entraîne.

L'évolution démographique et climatique a eu pour effets une pression sur les terres agricoles se traduisant par :

- ✓ L'extension des superficies emblavées au détriment des forêts ;
- ✓ L'exploitation des terres marginales (les pentes, sols pauvres, etc.) ;
- ✓ Une réduction de la durée de la jachère qui a passé de 5-6 ans à 1-2 ans.

Les réserves en terres potentielles cultivables du cercle de Kayes se chiffrent à 367 900 ha dont 27.15 % seulement sont cultivés. Les superficies inondables s'élèvent à 37 500 ha et les irrigables (terrasses et vallées étroites) par les quotas en eau disponible de Manantali sont estimées à 27 100 hectares.

Tableau n° 1 : Réserves en terres potentielles cultivables en ha et par ex Arrondissement.

Ex-arrondissement	Terrasses	Zones inondables	Vallées étroites	Glacis	Total
Kayes	-	4 500	1 000	11 700	17 200
Ambidédi	2300	2 300	500	34 600	39 700
Aourou	-	6 200	9 200	-	5 400
Diadioumbéra	500	14 500	2 100	28 800	45 900
Diamou	-	-	200	49 300	49 500
Koussané	-	-	400	28 700	34 700
Lontou	300	200	700	5 800	7 000
Sadiola	-	-	-	75 900	75 900
Samé	4 000	-	-	19 700	23 700
Ségala	200	300	1 600	48 800	58 900
Total	7 300	37 500	19 800	303 300	367 900

Source : PIRL Bamako 1991

L'analyse du tableau fait ressortir une grande disparité dans la répartition des sols entre les ex-Arrondissements. Les ex-Arrondissements de Diadioumbéra et ségala détiennent 60,80 % des alluvions inondables alors que les zones d'ambidédi et Samé disposent de 86.30 % des terrasses cultivables. Ceux de Diamou, Sadiola et Ségala totalisent 75,36 % des glacis cultivables. Le centre et le nord- est sont occupés par les vallées du fleuve Sénégal et ses affluents : kolimbiné et karakoro. Le tableau n° 1 fait également ressortir que :

- ✓ Kayes et Lontou ont un potentiel agricole lié aux possibilités d'irrigation avec des faibles réserves cultivables en culture sèche ;
- ✓ Ambidédi, Samé et Diamou sont dans la même situation avec toutefois des réserves cultivées en sec plus importantes ;
- ✓ Aourou constitue un cas particulier où l'activité rurale est totalement pastorale en raison des contraintes pédologiques et climatiques ;
- ✓ Diadioumbéra et Koussané ont un potentiel agricole concentré sur la vallée de la kolimbiné ;
- ✓ Sadiola garde une vocation à dominance pastorale malgré un environnement favorable à l'agriculture tandis que les activités agricoles de Ségala sont localisées sur les alluvions de la kolimbiné

- **La mauvaise exploitation forestière**

Le domaine forestier du cercle est occupé par des formations ligneuses. Il connaît une forte dégradation due entre autres :

- ✓ Aux défrichements anarchiques, à une surexploitation des ressources ligneuses pour des besoins domestiques et la coupe abusive en rapport à l'exploitation minière dans la commune de Sadiola ;
- ✓ Aux feux de brousse et au braconnage des grands animaux (dans les réserves de Babouko, Sadiola et de la Falémé) ;
- ✓ Aux compétition entre la faune et le bétail en termes d'habitat et d'utilisation des ressources suite à la transhumance prolongée dans les réserves des communes de Sadiola, Diamou et Falémé ;
- ✓ A l'exploitation abusive des peuplements de ban, de palmiers à huile et de rôniers dans la Falémé pour la production de vins traditionnels.

- **La dégradation des parcours pastoraux**

L'exploitation de ressources pastorales par le cheptel repose sur l'élevage transhumant extensif qui s'adapte aux milieux arides semi-arides et sub-humides du Mali. Les grands effectifs du cheptel entraînent le surpâturage et la disparition progressive des pâturages suite au piétinement qui contribue à la destruction de la végétation et du sol. Cette situation est aggravée par l'arrivée massive du cheptel étranger des pays voisins (Sénégal et Mauritanie).

- **L'exploitation minière**

L'exploitation traditionnelle de l'or, à travers l'orpaillage, dégrade fortement les sols : les "placers" ne sont pas comblés après exploitation et les terres deviennent incultes.

En vue de restaurer le couvert végétal dégradé la politique en la matière prévoit :

- Une option sociale qui consiste à responsabiliser les populations dans la gestion de la flore et de la faune sous forme de dotations environnementales assorties de contrats entre les collectivités et l'Etat.
- Une option économique qui organise les populations pour rentabiliser les filières de productions forestières et fauniques et crée un fond d'aménagement.
- Une option écologique qui protège la biodiversité base de l'équilibre des écosystèmes par la protection des espèces menacées spécifiquement sur le territoire.

IV/ ASPECTS HUMAINS

Selon les recensements de la population et de l'habitat (RGPH), la population totale résidente du cercle de Kayes est passée de 252 048 habitants en 1987 à 327 892 habitants en 1998 (soit 32,86 % de la population de la région). Le taux d'accroissement intercensitaire est estimé en 1998 à 2,4 % (1987-1998), il reste supérieur à celui de la région 2,3 %. En 2002, la population est estimée à 360 521 habitants dont 182 599 femmes (soit 50,65 %).

Les principales caractéristiques démographiques sont :

- **Une population jeune et majoritairement féminine**

La population est extrêmement jeune : 46,99 % ont moins de 15 ans et 47,37 % ont entre 15 et 59 ans. Les personnes âgées (60 ans et plus) représentent 5,64 % de la population du cercle. Les femmes en âges de procréer (15-49 ans) représentent 44,35 % des femmes et 22,46 % de la population totale.

Tableau n° 2 : Répartition de la population par grands groupes d'âges et par sexe, 1998

Age	Masculin	Féminin	Total		Rapport de masculinité
			Effectif	%	
0-14	80 158	73 906	154 064	46,99	108
15-59	72 576	82 742	155 318	74,37	88
60 et plus	9 084	9 425	18 509	5,64	96
Total	161 818	166 073	327 789	100	97

Source : DNSI/RGPH 1999 – Principaux résultats

La répartition de la population du cercle de Kayes par sexe en 1998 donne un rapport de masculinité de 97 hommes pour 100 femmes. Cependant de légères différences sont notées entre les groupes d'âges :

- ✓ Le rapport de masculinité du groupe d'âges de moins de 15 ans est de 108 hommes pour 100 femmes ; ce taux s'effrite de façon accélérée dans le temps pour atteindre 88 hommes pour 100 femmes entre 15 et 59 ans ;
- ✓ La population âgée de 60 ans et plus est marquée par une prédominance des femmes (100 femmes pour 96 hommes) ;
- ✓ Le sexe ratio est de 1 036 femmes pour 1 000 hommes.

La variation du rapport tient à divers facteurs : la mortalité infanto-juvenile qui affecte plus les garçons que les filles et l'émigration masculine relativement intense le long du fleuve et en milieu Soninké. Le retour à la situation majoritaire des femmes à 70 ans rejoint une réalité universelle sur la longévité plus importante du sexe féminin.

• Une population mal répartie

En 1998, la densité est estimée à 14.73 habitants au km². La répartition de la population présente des disparités d'une zone à l'autre dans le cercle. Les zones les plus peuplées sont les alentours de la ville de Kayes où la densité atteint 25 à 35 habitants au km² et les zones à bonnes potentialités notamment les vallées et les plaines fertiles du fleuve Sénégal et ses affluents (Karakoro et Colimbiné). Les communes de Djélébou, du Sahel et de Diamou ont une densité moyenne de 10 à 15 habitants au km² ; à Koussané et Sadiola elle atteint une moyenne de 30 au km².

Le centre du cercle constitue une aire de peuplement important. Il comporte les ex-arrondissements d'Ambidédi, Lontou, Diamou, Samé, Kayes central, Ségala et Diadoubéra qui totalisent 54.13% de la population du cercle sur moins de 50 % du territoire. Le Sud et le Nord du cercle ont les densités les plus faibles. Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population par commune.

Tableau n°3 : Répartition de la population résidente en 1998 et 2002 par commune dans le cercle

Commune	Population résidente en 1998	Population résidente en 2002	Commune	Population résidente en 1998	Population résidente en 2002
Bangassi	6 614	7 272	Maréna	12 903	4 187
Colimbiné	9 741	10 710	Diombougou	5 705	6 272
Diamou	12 550	13 799	Marintoumania	19 447	21 382
Djélébou	16 306	17 928	Sadiola	7 432	8 171
Falémé	6 541	7 192	Sahel	9 244	10 164
Gory Gopéla	5 296	5 823	Samé Diongoma	18 767	20 635
Guidimakan K.	14 235	15 651	Ségala	16 092	17 693
Kaffo	5 118	5 627	Séro Diamanou	6 328	6 957
Hawa Dembaya	11 677	12 838	Sony	5 799	6 376
Karakoro	13 266	14 486	Tafacirga	67 424	74 134
Kéméné Tambo	8 940	9 830	Kayes	2 688	2 956
Khouloum	14 176	15 586	Fégui	2 589	2 847

Koussané	7 240	7 960	Gouméra	7 023	7 721
Liberté Dembaya Logo	9 967	9 967	Koniakari Somankidi	4 784	5 260
Total			Total	337 892	360 521

Source : Direction Régionale du Plan et de la Statistique 2001

- **Une diversité ethnique**

Les différentes ethniques sont réparties comme suit :

- ✓ Au nord du cercle les Soninkés constituent l'ethnie dominante qui cohabite avec les Peuls et quelques Maures ;
- ✓ Au centre se trouvent les Khassonkés, qui vivent avec quelques Bambaras, Peuls et Maures ;
- ✓ Dans le sud l'ethnie dominante est le Malinké ou Mandingue qui vit avec les Bambaras et les Peuls.

- **Une population majoritairement musulmane.**

L'Islam est la religion dominante qui cohabite avec le christianisme et l'animisme.

VI/ SECTEURS DE DEVELOPPEMENT

1. Le Secteur de l'Economie Rurale

La vie économique du cercle est dominée par les activités agro-pastorales qui occupent plus de 80% de la population.

☞ **Les principales productions agricoles**

La production agricole est faiblement diversifiée et reste dominée par les cultures vivrières notamment les céréales : mil, sorgho, maïs et dans une moindre mesure le riz. L'arachide est l'unique culture industrielle du cercle, même si elle est sert à l'autoconsommation. Les cultures sont conduites selon des techniques traditionnelles, non mécanisées et n'utilisant pas ou peu d'engrais et de semences performantes.

Quatre cultures se partagent plus de 88.12% des superficies cultivées : le mil, le sorgho, le maïs et l'arachide. Dans l'ensemble du cercle 82% des emblavures sont réservés aux cultures vivrières. Les superficies cultivées en arachide avoisinent en moyenne 15 000 ha par an.

Les rendements de cultures sont faibles seul le riz en irrigation atteint de 2 tonnes à l'hectare. Le tableau n°4 nous résume la situation des emblavures et rendements de 1999 à 2001.

Tableau n°4 : Evolution des superficies et des productions par culture céréalière dans le cercle de 1999 à 2001 :

Campagnes		Cultures						
		Mil	Sorgho	Riz de bas fond	Riz irrigué	Maïs	Arachide	Niébé associé
1999-2000	Sup.(ha)	1094	14095	1540	37	4686	15066	7704
	Rdt.(kgs)	750	800	1500	2000	950	750	400
	Prod.(t)	1933	27438	3080	34	24588	11979	3082
2000-2001	Sup. (ha)	1582	22369	2183	110	20724	11334	2420
	Rdt.(kgs)	571	630	735	1900	785	698	192
	Prod.(t)	903	14092	1605	209	16268	2420	7911
2001-2002	Sup. (ha)	2800	26570	2700	-	22100	14010	2110
	Rdt.(kgs)	500	650	700	-	750	480	160
	Rdt.(kgs)	1400	17270	1757	-	16575	6725	338

Sources : SLACAER de Kayes

A coté des cultures pluviales, l'on rencontre d'autres spéculations en décrue et en contre-saison autour des mares, des cours d'eau et dans les périmètres irrigués. Les principales spéculations sont : l'oignon, la tomate, le gombo, l'aubergine, le niébé, la banane, le piment et de façon marginale l'arachide et la maïs. Elles sont dites cultures maraîchères. Les rendements sont élevés en raison des conditions favorables et la maîtrise du système de production.

☞ L'élevage :

Après l'agriculture, l'élevage constitue la deuxième dominante du cercle de Kayes. Les différentes productions sont loin de couvrir les besoins des populations du cercle. Le niveau de consommation est de 12,40 kg de viande par hbt/ an et de 8,92 kg de lait par hbt/an (EBC88/98).

Des efforts sont entrepris en vue de permettre une amélioration de nos différentes productions grâce à des actions comme :

- L'Amélioration de l'alimentation (introduction et intensification des cultures fourragères, enrichissement de la paille à l'urée) ;
- L'amélioration génétique de nos races (insémination artificielle, introduction de la race maure dans l'élevage périurbain) ;
- La maîtrise des épizooties ;,
- L'organisation des professionnels dans les différentes filières de l'élevage.

En effet dans les modes d'élevage extensifs tels que ceux rencontrés au Mali, les effectifs sont influencés par les conditions climatiques. En année favorable, on assiste à une explosion des effectifs et en années sèches, une mortalité élevée causant de chutes d'effectifs pouvant aller jusqu'à 30 %. La production de viande est estimée à 1768 tonnes en 2001 contre 1431 en 1999 dans le cercle soit une augmentation de 23,54 %.

☞ La forêt :

Après les sous-secteurs de l'agriculture et l'élevage, vient l'exploitation forestière qui, à l'instar des deux premiers, reste fortement tributaire des aléas climatiques. Le capital ligneux du cercle est estimé à 25 643 300 m³. Sa productivité est :

- ✓ Grande de 15 à 25 m³/ha/an dans les communes de Diamou et Sadiola ;
- ✓ Moyenne de 15 à 10 m³/ ha/an au centre du cercle et ;
- ✓ Faibles de 10 à 5 m³ dans les communes du nord (Sahel, Karakoro, Djélebou et Koussané).

Le cercle dispose 44 137 ha de forêts classées qui sont soumis à une grande pression anthropique comme l'implantation des champs de culture, les surpâturages, les feux de brousse et le braconnage qui les dégrade progressivement. A coté de ces forêts classées, il faut noter l'existence de rôneraies et de peuplement d'acacias à Séro et Diadoumbéra autour du Lac Magui et la mare de Doro.

Tableau n° 5 : Evolution de la production des forêts

Compagnes	Productions							
	Bois de chauffe (stère)	Charbon de bois (quintaux)	Bois d'œuvre (pieds)	Bois de service (pieds)	Autres produits			
					Capta	Nervure	Fibr e	Gomme
2001	7450	563	165	12050	1975	-	-	1634
2000	6782	518	203	11098	2710	-	-	1660
1999	3236	742	225	10320	1952	-	-	2203

1998	3329	627	122	9542	1194	80	80	2746
1997	3645	513	321	4739	2026	-	880	3524
1996	2696	320	184	4654	2560	-	232 0	2665

Source : Direction Régionale de la Conservation de la Nature Kayes 2002

A part la production du bois de chauffe et le bois de service, les autres productions évoluent négativement. Cependant pour le charbon de bois, la plus grande production a été obtenue en 1999 avec 742 quintaux. Cette régression de la production s'explique par la dégradation des ressources forestières.

Quant à la production de la gomme arabique, elle évolue en dents de scies malgré les efforts déployés par les services techniques et le projet gommier (actuellement ONG).

☞ La pêche :

C'est l'une des activités des populations riveraines des différents cours d'eau du cercle (Sénégal, Falémé, lac Magui). Une bonne partie du poisson consommée dans le cercle de Kayes provient du barrage de Manantali, du Sénégal, de la Mauritanie et de la Gambie. Les quantités importées de pays voisins sont estimées à 152 tonnes de poissons frais et 74 tonnes de poissons fumés. En dehors de Manantali, les quantités de poissons collectées dans les cours d'eau ne sont pas cernées. Par ailleurs, les revenus des pêcheurs ont été profondément affectés au cours de la dernière décennie, en raison notamment de la diminution du niveau des captures imputables à la sécheresse.

Après les années de sécheresses, le cercle de Kayes a connu plusieurs tentatives d'aménagement piscicoles et d'empoisonnement des mares et du lac Magui pour résorber le déficit de la production halieutique. Ces expériences n'ont pas donné des résultats satisfaisants. Aujourd'hui, d'autres expériences sont en cours dans les communes de Diamou (Tématessou) et de Sadiola (empoisonnement des retenues de Sadiola et Yatéla).

2. Secteur Secondaire

Le secteur secondaire est encore au stade embryonnaire. Ainsi, en dehors de quelques unités de transformations (cimenterie de Diamou, la tannerie qui sont en arrêt et quelques boulangeries), les activités industrielles sont essentiellement centrées autour de l'exploitation minière (or) avec une production de 21 tonnes 408 en 2001. Cette production a presque triplée car en plus des mines d'or de Sadiola, s'ajoutent celles de Yatéla et des prospections sont en cours pour déterminer d'autres sites.

- Industries et mines

Le tissu industriel du cercle de Kayes se caractérise par sa faiblesse et sa mauvaise répartition. On compte trois types d'industries dans le cercle :

- ✓ Les industries d'extraction de minerais (cimenterie de Diamou en arrêt, les sociétés d'exploitation de l'or de Sadiola et de Yatéla) ;
- ✓ Les industries alimentaires constituées essentiellement des boulangeries et des pâtisseries toutes installées dans la commune de Kayes ;
- ✓ Et les industries de transformation des produits du secteur primaire (abattoir de Kayes, TAPROMA non fonctionnelle).

Exception faite de la cimenterie de Diamou, la TAPROMA et les mines d'or de Sadiola et de Yatéla, toutes les autres unités industrielles sont implantées dans la commune de Kayes. Le cercle de Kayes dispose d'importantes ressources minières. L'or est exploité depuis le moyen âge dans tout le Sud-ouest du Mali. Il a fait la renommée des empires du Ghana et du Mali et a contribué à soutenir l'économie française pendant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui des dragues sont en activité sur les cours d'eau de la Falémé et des

sociétés minières se multiplient parallèlement à l'orpaillage traditionnel. Le cercle compte aussi les gisements d'or de Sadiola, de Dag Dag, de Yatéla et le ciment de Diamou.

- Les PME / PMI et services

Un inventaire des unités des PME / PMI et de service donne la situation suivante :

- ✓ Les Unités de transformation de produits agricole comprennent : l'abattoir de Kayes et des nombreuses minoteries ;
- ✓ Les industries alimentaires comprennent : 4 boulangeries et 3 pâtisseries
- ✓ Les entreprises de BTP ;
- ✓ Les entreprises de bois ;
- ✓ Les services (garages, hôtels, gargotes, stations d'essence, etc.) ;
- ✓ Les sociétés de production de tôles et de matelas.

La plupart des PME / PMI sont implantées dans la commune de Kayes, de même que les industries de transformation. Les services sont bien répartis sur l'ensemble du territoire du cercle. Le domaine industriel connaît des difficultés énormes, étant donné qu'il ne bénéficie d'aucun soutien financier des pouvoirs publics. Les contraintes se situent à plusieurs niveaux dont :

- ✓ Les difficultés d'accès au crédit ;
- ✓ L'absence d'une structure régionale de promotion des investissements ;
- ✓ La faiblesse de la surface financière des promoteurs ;
- ✓ Le coût élevé des facteurs de production ;
- ✓ Le potentiel encore limité de la fourniture locale d'énergie électrique.

- **Artisanat**

Le cercle de Kayes garde une longue tradition dans le domaine de l'artisanat : la teinture, la bijouterie, la confection de nattes, le tissage, la forge et la maroquinerie. Son faible niveau de structuration et l'insuffisance des appuis à sa promotion réduisent sa contribution à l'économie locale et régionale. Il occupe une frange importante de la population du cercle comme activité principale, ou comme activité secondaire. Des statistiques manquent sur la contribution du secteur dans l'économie locale. En 2001, le recensement des artisans par la coordination régionale donne 1 056 artisans dont 19,98% de femmes. Ce chiffre ne reflète pas la réalité du terrain car de nombreux artisans ne sont pas affiliés à ladite coordination. Les associations des menuisiers et des tailleurs représentent respectivement 22.06% et 22.24% des artisans. La répartition géographique fait ressortir une forte concentration dans la commune de Kayes. Les femmes présentes dans le secteur sont majoritaires dans le domaine de la teinture et la fabrication du savon.

L'activité artisanale rencontre des difficultés diverses qui entravent son développement malgré les atouts du secteur. Il s'agit :

- ✓ De la faible capacité d'organisation des artisans se traduisant par l'insuffisance d'inscription à la chambre des métiers ;
- ✓ Des difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- ✓ Des difficultés d'écoulement des produits de l'artisanat en raison de la faiblesse des marchés locaux et de l'enclavement de la région
- ✓ Du manque de formation et de perfectionnement des artisans ;
- ✓ Des difficultés d'accès aux marchés public ;
- ✓ De l'absence d'espace réservé aux activités artisanales dans les cercles.

- **Tourisme**

Le cercle de Kayes commence à développer ses activités touristiques à cause du développement de son réseau routier qui est indispensable pour le développement des activités en matière de tourisme. Nous assistons aussi à l'augmentation des infrastructures hôtelières. Le cercle regorge de sites touristiques intéressants entre autres le Tata d'El Hadj oumar (Koniakari), le Fort de Médine(H Dembaya), les vieux canons de

Farabana (Sadiola), les Vaisseaux des Essarts à Moridindigna (L. Dembaya), la colline de Tapa courou (Marintoumania), les vieux locaux de missionnaires du saint Esprit (Logo), les îles de Modinkané (Logo), les chutes de Gouina (DIAMOU) et la première gare du Chemin de fer Dakar – Niger (Kayes), etc.

Historiquement, le cercle de Kayes a été, le théâtre des opérations militaires d'El Hadj Oumar, et des premiers colonisateurs Français. Il reste des vestiges témoins de ce passé, en particulier des tatas, des grottes refuges et de nombreux bâtiments coloniaux, dont le célèbre fort de Médine.

L'essor de l'activité touristique peut s'appuyer sur des ressources et potentialités importantes ; il s'agit : des réserves de faunes, du patrimoine historique architectural traditionnel et colonial, des traditions et des modes de vie de nos populations. Une analyse de la situation fait ressortir en 2001 : 2002 chambres réparties entre 4 hôtels et 8 campements administratifs et 3 villages CAN.

Les contraintes du secteur sont entre autres :

- ✓ L'enclavement du cercle et de la région ;
- ✓ L'absence de plan d'aménagements touristique dans le cercle ;
- ✓ La faiblesse des investissements publics ;
- ✓ Le manque de professionnalisme des promoteurs d'hôtels ;
- ✓ L'insuffisante valorisation des sites touristiques et de la culture locale ;
- ✓ La dégradation continue du patrimoine bâti ;
- ✓ La dégradation de l'environnement et l'insalubrité du cadre de vie ;
- ✓ Le manque de coordination entre les intervenants ;
- ✓ Le manque de structure de promotion du tourisme au niveau du cercle et de la région.

- Energie

Les principales sources d'énergie demeurent le bois et le charbon de bois. La production d'électricité en énergie dans le cercle est assurée par les installations de l'EDM dans la ville de Kayes à partir des centrales hydroélectriques de Manantaly et de félou. La période des groupes thermiques est révolue pour la ville de Kayes depuis le 18 août 2002. Les installations thermiques qui alimentaient la ville auparavant sont révisées et le projet d'électrification rurale financée par Electricité de France fonctionne depuis 1999 dans le centre semi urbain D'Ambidéli Koré.

Présentement, la plupart des villages du cercle de Kayes ne dispose pas d'électricité en dehors de la ville de Kayes, des cités minières de Sadiola et de Yatéla, les centres semi urbains de Ambidéli Koré, Koniakari et Maréna Diombougou. Ces cinq localités représentent moins de 10 % des ménages du cercle. Le nombre des abonnés d'EDM . SA a passé de 3 368 à 3 836 en 2001, soit une augmentation de 13,40 %. On note la présence d'énergie solaire dans les centres de santé, les écoles et des mosquées dans la plupart des villages du cercle;

Le développement de l'énergie est confronté aux contraintes suivantes :

- ✓ L'étendue du cercle et la dispersion des villages ;
- ✓ Le faible pouvoir d'achat des populations ;
- ✓ Le caractère rural et la faible urbanisation du cercle ;
- ✓ Le coût élevé des investissements.

Secteur des infrastructures et de la communication

Le développement du cercle demeure entravé par le manque d'infrastructures de transport et par la vétusté du parc automobile. En raison de l'étendue du cercle et du potentiel de production agricole, les besoins en matière de transport sont de plus croissants. Le cercle connaît plusieurs modes de transports : le transport routier, le transport ferroviaire, le transport fluvial et le transport aérien.

- **Le Transport Routier :**

Ce mode de transport est le plus utilisé dans le cercle et assure l'essentiel des déplacements des personnes et des biens. Il sert de liaisons entre les zones de production et celles de consommation. Le réseau routier est caractérisé par l'insuffisance des routes secondaires et le mauvais état des pistes rurales et des ouvrages d'art. Le réseau routier compte 836 km de routes classées soit 25,48 % du réseau régional. Seulement 172 km sont en terre moderne et plus 783 km de pistes en mauvais état et non saisonniers. Il est à noter que le cercle compte aujourd'hui plus de 600 km de route bitumée dont 45 km en mauvais état reliant la cimenterie de Diamou à la carrière. Cette voie est entièrement dégradée et attend le redémarrage de l'usine.

Les principales liaisons routières du cercle de Kayes sont consignées dans le tableau n°6, ci – dessous :

Tableau n° 6 : Principaux axes routiers

Désignation	Tronçons	Kilométrage (km)	Kilométrage dans le cercle (km)
Route Nationale 01	Diboli-Kayes-Niouro-Gogui	418	200
Route Régionale 01	Kayes-Sadiola-Dialafara-Djibouria	187	114
Route Régionale 02	Kayes Aourou Front Mauritanie	140	140
Route Régionale 03	Kayes-Sero-Yelimané	141	77
Route Régionale 04	Kayes- Diamou-Sélinkény-Bafoulabé	160	95
Route locale 01	Ambidédi-Dramané-Gouthioubé	58	58
Route locale 02	Samé-Bada- Sadiola	50	50
Route locale 03	RN1-Khouloum-Karaya-Draméco-Diamou	100	100
Route locale 04	Ségala-Séro-Koussané	60	60
Route locale 05	Ambidédi-Koré – Aourou	65	65
Route locale 06	Aourou – Koussané	65	65
Route locale 07	Koussané – Bafarara	70	70
Route locale 08	Diamou – Gouina – Bafoulabé	85	85
Route locale 09	Diamou – Sadiola	60	65
Route locale 10	Gouthioubé – Diboli	50	50
Route locale 11	Kayes – Sinthiané – Melga	70	70
Route locale 12	Ségala – Kalaou – Diadiéya – Draméco	76	76
Route locale 13	Kayes – Somankidi – Goussela – Bokédiambé	101	101
Route locale 14	Diboli – Sadiola	70	70
Voiries urbaines	Kayes	15	15

Source : Direction Régionale des Travaux Publics, de la Cartographie et de la Topographie – 2001

Les routes structurantes à caractères national et régional ne forment plus un réseau de transport fiable à cause de leur mauvais état. En dehors de l'axe Kayes – Yélimané dont 77 km travers le cercle, aucun routier n'est revêtu dans le cercle de Kayes. Toutefois, un important programme de désenclavement de la région a été exécuté : le bitumage des axes routiers suivants du cercle de Kayes.

- ✓ Kayes – Diboli distant de 95 km, le financement est obtenu auprès de l'Union européenne et les travaux sont programmés pour l'année 2003 pour un coût de 19 milliards ;
- ✓ Kayes – Sandaré distant de 145 km, les travaux de bitumage ont démarré depuis septembre 2001 sur financement de l'Union européenne.

Ces deux axes sont des tronçons de la Route nationale n°1 : Diboli – Kayes – Nioro – Gogui.

Le tronçon Kayes – Bafoulabé est presque inexistant en raison de sa dégradation, il vient de recevoir une étude de faisabilité, le coût des travaux de construction est estimé à plus de 30 milliards (disponible auprès de la BAD).

Le parc automobile est varié et se compose de 662 véhicules en 2000, dont 46 % de véhicules de transport, les plus utilisés sont les camionnettes bâchées et les taxis. Au niveau des zones rurales, les charrettes et les camions sont fréquemment utilisés à travers les pistes rurales en mauvais état. Le secteur compte également des nombreux syndicats et associations.

A l'intérieur du cercle, les conditions de transport des voyageurs sont difficiles en raison de l'enclavement du cercle, de l'irrégularité du trafic et des surcharges. On note plusieurs contraintes dans le secteur du transport. Il s'agit de :

- ✓ L'insuffisance et le mauvais état des pistes ;
- ✓ La faiblesse et la vétusté du parc ;
- ✓ La cherté des prix des transports ;
- ✓ L'insuffisance notoire des moyens d'entretien du réseau.

Le Transport Ferroviaire

Le chemin de fer constitue l'épine dorsale du système de communication de la région. La voie ferrée Dakar-Niger longue de 1380 kms traverse le cercle sur 160 kms et dessert les principales gares de Diboli à Galougo. Actuellement, l'état de la voie est médiocre. L'écartement de la voie est d'un mètre et la charge maximale à l'essieu est de 17 tonnes. La vitesse moyenne des trains voyageurs est de 40 km/heure et celle des trains marchandises de 25 km/heure.

Le niveau du transport actuel est estimé à 900 000 passagers et 500 000 tonnes de marchandises par an. Toutefois la qualité du service rendu n'est pas satisfaisante en raison de la vétusté du matériel roulant et de la dégradation de la voie ferrée. En effet, malgré la privation de la société par l'Etat au profit d'une société étrangère »TRANSRAIL », les difficultés restent entier.

Le Transport fluvial

Le transport fluvial occupe une place importante dans les transports du cercle de Kayes, surtout avec la construction du barrage de Manantali qui a permis d'augmenter sensiblement la période de navigabilité du fleuve Sénégal. Le cercle détient 80 km de voie navigable avec des petits arrêts/ abris peu équipés.

Le trafic annuel reste faible : 18 000 tonnes de marchandises. Une des composantes du programme OMVS concerne l'aménagement d'une voie navigable entre Saint-Louis et Kayes et avec comme activités :

- ✓ L'aménagement d'un port fluvial à Ambidéli ;
- ✓ Le balisage du fleuve entre Ambidéli et Saint-Louis ;
- ✓ La construction des escales portuaires le long du fleuve Sénégal.

La situation actuelle de la navigation est liée à plusieurs facteurs : l'absence de chenal navigable en toute saison, l'inexistence d'infrastructures portuaires, l'absence de petits bateaux de transports.

Le Transport aérien

Le niveau du service actuel est satisfaisant. Les aérodromes sont au nombre de deux (2) : Kayes et Sadiola. Dans le cadre du programme de la CAN 2002, la ville de Kayes a

bénéficié d'un aéroport international avec des équipements modernes. Si l'aérodrome de Kayes est ouvert au trafic national celui de Sadiola ne reçoit que des avions privés. En plus de la faiblesse du trafic, les contraintes sont relatives au coût élevé du transport aérien, aux problèmes d'insécurité liés à l'absence d'éclairage des tronçons routiers reliant les aéroports aux centre-ville.

Télécommunication, Radio et Télévision :

- **La Téléphonie :**

Le réseau d'infrastructures des télécommunications est s'est amélioré avec l'arrivée des sociétés Malitel et Ikatel(qui est devenue Orange depuis janvier 2007) qui desservent actuellement presque tout le cercle. Au début des années 80, on a assisté à la séparation des services des postes et télécommunications. Au Mali cette séparation a donné naissance à la SOTELMA qui assurait les services de téléphone national et international et qui se trouvait avec le monopole sur le réseau et les services de télécommunications (1989).

Malgré tout, les services de téléphone vendus étaient insuffisants avec une densité de 3 lignes pour 1000 habitants et plus de 70% de ces lignes étaient à Bamako.

La demande de plus en plus forte des services de téléphone, face à des équipements de plus en plus insuffisants obligea l'état à une réforme du secteur qui se caractérisera dans une première étape par l'ouverture du secteur à la concurrence,(mise en place d'un nouveau cadre juridique et réglementaire à travers l'ordonnance n°99-043/P-RM du 30 Septembre 1999 modifiée par l'ordonnance n°000226/P-RM à n°00230 régissant le secteur des télécommunications).

C'est ainsi que la société IKATEL est née et qui partage avec la SOTELMA l'exploitation des services de télécommunications au Mali depuis le 1^{er} Août 2000.

Le réseau mobile GSM d'Ikatel est opérationnel dans le district de Bamako depuis le mois de février 2003, et dans sept (7) capitales régionales dont Kayes depuis mars 2004.

Le développement du réseau Ikatel dans la région de Kayes a conduit à multiplier l'installation d'antennes relais dans différentes localités. La ville de Kayes voit apparaître dans son paysage de plus en plus d'antennes sur les toits des immeubles qui éveillent des susceptibilités quand à leur impact sur la santé.

La difficulté d'insertion de ces antennes relais dans l'environnement urbain réside dans la nécessité de concilier diverses données techniques, réglementaires paysagères voir environnementales.

Dans le cadre de l'organisation de la CAN 2002 le cercle de Kayes a bénéficié d'une station DOMSAT pour améliorer la communication entre Kayes et Bamako et son extension future ; la réalisation du projet fibre optique sur la ligne haute tension de l'énergie Manantali (programme de l'OMVS). La première phase a vu le jour avec la mise en service de la liaison Bamako – Kayes – Diboli au cours du mois d'octobre 2002. L'ensemble des équipements téléphoniques est concentré dans la ville de Kayes et le long de rails. Le développement de la télécommunication dans le cercle se heurte aux contraintes suivantes que sont : les distances assez importantes entre les localités entraînant des coûts d'investissement assez conséquents et la faiblesse du revenu des ménages ne facilitant pas l'accès au téléphonie.

- **La Télévision**

Seule les communes situées autour du chef- lieu de cercle reçoivent la télévision. Le rayon de couverture est de 100 km, ce qui restreint l'accès des populations à la télévision.

- **La Radio**

On dénombre au niveau du cercle de Kayes 9 stations radio toutes implantées dans la ville de Kayes. Ces stations ont un rayon de couverture de 100 km. Ce sont : ORTM, Radio Sahel, Radio Rurale, Radio FM –Horizon et Radio Nostalgie.

- **La Poste**

En 2000, les activités postales sont menées à travers 3 bureaux qui sont : Kayes, Diamou et Koniakari. Le trafic postal est relatif aux lettres, aux colis postaux, aux paquets et objets chargés et à l'installation des boîtes postales. Les comptes courants postaux (CCP) disparaissent de plus en plus des produits de la poste. Ils sont transférés au niveau des banques (la banque de Habitat)

Le trafic postal connaît une baisse régulière de ses activités, en raison du développement de la téléphonie rurale et des voies parallèles de transmission.

Tout comme le trafic postal, le trafic financier connaît le même sort en raison des difficultés de trésorerie que rencontre la société. Les activités postales rencontrent les contraintes suivantes :

- ✓ L'enclavement de la région et le caractère rural des établissements humains ;
- ✓ La lenteur de la poste dans l'acheminement des objets confiés ;
- ✓ Le manque de moyen pour les bureaux postaux ;
- ✓ La vétusté des infrastructures des Postes et Télécommunication (PTT).

Habitat et Equipement

- **Urbanisme et Habitat**

Le cercle de Kayes compte une population urbaine de 284 508 habitants pour une population totale de 327 891 habitants en 1998. Le cercle a un taux d'urbanisation de 25.77%. L'armature urbaine reste dominée par la ville de Kayes, métropole régionale, qui détient 79.78% de la population urbaine totale du cercle. Les facteurs de la croissance urbaine sont entre autres l'électricité, les industries, les équipements collectifs, l'habitat et les services. En matière d'urbanisation, le cercle connaît une situation spécifique caractérisée par un manque de schéma directeur pour la plupart des centres urbains. Le schéma directeur a pour objectif de fixer les orientations fondamentales du développement d'une ville sur une période donnée et de définir les relations entre la ville et son environnement immédiat et l'équilibre à maintenir dans l'exercice des différentes activités économiques. Cela afin d'éviter toute action anarchique d'aménagement dans l'aire d'étude susceptible et d'influer le développement de la ville et ses environs. Ainsi l'urbanisation se pose en termes d'aménagement et de gestion spatiale. Dans le cercle, seule la commune urbaine de Kayes dispose d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisation.

- **Assainissement** :

Les problèmes de l'assainissement constituent aujourd'hui la plus grande préoccupation des villes du cercle et se posent avec acuité. Ils sont relatifs à la collecte, à l'évacuation et au traitement des ordures ménagères et des eaux usées. Le système d'assainissement à l'égout est très peu développé dans le cercle. Actuellement, le taux d'accès à des systèmes d'évacuation des excréta se présente comme suit :

- ✓ 87.1% des ménages utilisent des latrines traditionnelles ;
- ✓ 4.4% des ménages ont accès à des toilettes fonctionnelles ;
- ✓ 8.5% ne disposent ni de latrines ni de toilettes.

A Kayes, le réseau de caniveaux est estimé à 15,63 kms dont 3,9 kms de collecteurs principaux, 7,06 kms de caniveaux secondaires et 5,67 kms de tertiaires. Le curage du réseau s'effectue en partenariat avec les populations, la mairie et la communauté d'agglomération évy-Courcouronnes-Lisses-Bondouble.

Le problème principal demeure la gestion des déchets liquides : l'absence de puisard chez la plupart des ménages entraîne le déversement des eaux usées dans les rues et/ou dans les caniveaux occasionnant la prolifération d'insectes (mouches, cafards et moustiques) vecteurs de maladies.

3- Secteur des ressources humaines

► Santé

Le cercle sanitaire du cercle est précaire et se caractérise par une mortalité infantile et maternelle élevée, une espérance de vie basse, une malnutrition chronique des enfants et une insuffisance des infrastructures et des équipements. Ces caractéristiques montrent à suffisance les conditions sanitaires difficiles auxquelles les populations sont confrontées. Le taux de couverture sanitaire est estimé à 54 % en 2001 contre 25 % en 1997.

Le cercle de Kayes dispose d'un hôpital régional, d'une clinique, 28 CSCOM/CSAR fonctionnels sur 48 aires de santé et un centre de santé de référence. En plus de l'hôpital régional, la ville de Kayes abrite plusieurs sanitaires (cliniques, centre de santé inter entreprises, dispensaire du chemin de fer, dispensaire militaire etc). Plusieurs villages du cercle disposent de dispensaires et de centres de santé qui sont en voie de réorganisation pour devenir des centres de santé communautaires conformément à la politique sanitaire en vigueur.

Les ratios infrastructures/ population se présentent comme suit en 2001

- ✓ 1 centre de santé de référence du cercle (Csréf) pour 352 072 habitants ;
- ✓ 1 CSCOM pour 22 005 habitants ;
- ✓ 1 CSAR pour 31 119 habitants ;
- ✓ 1 Dispensaire pour 8 383 habitants.

La répartition des différentes infrastructures laisse apparaître un réel déséquilibre entre la ville de Kayes et le reste du cercle. Concernant l'équipement, seuls l'hôpital régional et la clinique médicale restent moyennement pourvus. Le centre de santé du cercle dispose d'un équipement incomplet et vétuste qui a besoin d'être renouvelé. Par ailleurs, la qualité des services des structures reste insuffisante. Le centre de santé et les dispensaires souffrent d'un manque cruel d'équipement.

En 2001, les établissements du cercle totalisaient un personnel soignant de 187 agents (y compris les matrones). La répartition montre une forte concentration du personnel à l'hôpital régional. Les techniciens supérieurs et les infirmiers sont principalement en service dans le milieu rural et à l'hôpital régional. L'analyse de la situation fait ressortir les ratios suivants :

- 1 médecin pour 11 002 habitants dans le cercle de Kayes contre 24 377 habitants pour la Région ;
- 1 sage-femme pour 8 250 femmes dans le cercle contre 16 874 femmes en âge de procréer pour la région ;
- 1 infirmier pour 4 633 habitants dans le cercle contre 8 561 habitants pour la région.

Ces ratios satisfaisants connaissent des disparités énormes entre les communes du cercle. Ainsi, la ville de Kayes a plus de médecin que l'intérieur du cercle de Kayes, il en est de même pour les autres catégories de personnel à cause de la concentration des structures sanitaires (hôpital, centre de référence du cercle, les structures parapubliques et les cliniques installées dans la ville).

Outre les programmes nationaux (PRODESS, PEV, les programmes de lutte contre le paludisme, le SIDA, la tuberculose), le cercle bénéficie de l'appui de partenaires parmi lesquels : UNICEF, l'ACAUDEP, l'USAID, le FED, Global 2000, l'AMADE, la SEMOS, etc. A toutes ces actions s'ajoute la participation des populations à travers les associations de santé communautaires qui ont vulgarisé l'initiative de Bamako. On note aussi l'apport très appréciable des émigrés et de la coopération décentralisée dans la mise en place des infrastructures et des équipements.

Les contraintes du secteur de la santé sont diverses et variées. Il s'agit de :

- L'inaccessibilité des infrastructures sanitaires à cause de leur éloignement et de l'enclavement du cercle ;
- L'insuffisance et la vétusté de l'équipement, qui réduisent la qualité des soins ;
- L'insuffisance et la mauvaise répartition du personnel de santé ;
- La non fonctionnalité de certains comités de gestion ;
- Le manque d'entretien des infrastructures sanitaires ;
- L'insuffisance des moyens logistiques et le mauvais état de l'existant.

- Education et formation

En matière d'éducation et de formation, le cercle de Kayes présente une situation peu enviable par rapport aux autres cercles de la région. En dépit de l'engagement de la population dans le domaine de l'éducation, l'ensemble du système est caractérisé par des déficits et contraintes persistant tant au plan des infrastructures, des équipements et capacités d'accueil qu'au plan du personnel de formation et d'encadrement. Le système présente également des disparités entre les milieux urbains et ruraux, s'exprimant en termes de déséquilibre entre les communes du cercle.

Un examen minutieux du système éducatif malien issu de la réforme de 1962 et les études récentes du PRODEC font apparaître que le système éducatif est caractérisé par :

- ✓ De faibles taux d'inscription et de scolarisation, présentant des disparités régionales entre centres urbains et zones rurales ainsi qu'entre sexes ;
- ✓ Un rendement interne et externe bas ;
- ✓ Une articulation des cycles et une cohérence interne déséquilibrées ;
- ✓ Une insuffisance du personnel enseignant et de la capacité d'accueil de l'école ;
- ✓ Une dégradation persistante du cadre de vie et des conditions de travail du personnel enseignant.

Depuis 1992 l'école malienne connaît un début de solution notamment sur le plan de l'amélioration du taux, il faudra cependant entreprendre des changements profonds pour pouvoir faire face à une demande sociale d'éducation croissante

Au niveau du cercle, plusieurs ordres d'enseignement sont présents :

- ✓ Education préscolaire ;
- ✓ Enseignement fondamental ;
- ✓ Enseignement secondaire général ;
- ✓ Enseignement technique et professionnel ;
- ✓ Enseignement normal ;
- ✓ Alphabétisation.

Excepté, les ordres d'enseignement général, technique et professionnel et normal, tous les autres sont administrés par deux Centres d'Animation Pédagogique.

Education préscolaire

Les institutions préscolaires, au nombre de 7 sont toutes implantées dans la commune de Kayes. Ces jardins d'enfants souffrent de l'insuffisance de personnel qualifié et d'infrastructures adaptées.

L'éducation préscolaire est caractérisée par :

- ✓ Un faible taux de couverture géographique ;
- ✓ Une concentration des établissements dans la ville de Kayes. 2000-2001.

Enseignement fondamental :

Le cercle de Kayes totalise en 2000-2001 : 146 écoles fondamentales dont 25 seconds cycles, 14 écoles communautaires. L'enseignement fondamental mobilise de gros efforts et d'importants investissements dans le système éducatif du Mali. En 2000-2001, le cercle de Kayes abritait 121 écoles du premier cycle comprenant 582 salles de classes accueillant 36 617 fille (soit 43, 04 %) contre 90 écoles du premier cycle 505 salles de classes et 32 247 élèves en 1998. L'enseignement fondamental inclut également les medersas et les écoles communautaires.

Tableau n° 7 : Evolution du taux de scolarisation premier et second cycle de renseignement fondamental dans le cercle et la région de Kayes

CAP		1998 - 1999			1999 - 2000			2000 - 2001		
		Effectif scolarisé	Effectif scolarisable	TBS (%)	Effectif scolarisé	Effectif scolarisable	TBS (%)	Effectifs scolarisés	Effectif scolarisable	TBS (%)
Cercle de Kayes	1 ^{er} Cycle	32 247	57 561	56.02	33 993	58 942	57.67	36 289	60 357	60.12
	2 ^{ème} cycle	3 422	23 775	14.39	5 150	24 346	21.15	6 218	24 930	24.95
Cercle de Kayes	1 ^{er} Cycle	103 455	243 396	42.50	108 216	251 075	43.10	119 132	257 692	46.23
	2 ^{ème} cycle	10 320	99 603	10.36	12 486	101 894	12.25	14 748	104 237	14.15

Source : Direction Régionale du Plan et de la Statistique

Le taux brut de scolarisation du cercle de Kayes reste dans une dynamique de croissance continue, passant de 56.02% en 1998 à 60.12% en 2000 pour le premier cycle et de 10.36 à 14.15 pour le second cycle. Ce niveau cache des disparités entre les communes du cercle. Ainsi les communes

De Kayes, Diamou, Hawa Dembaya, Logo, Maréna Diombougou et Djélébou ont des taux bruts de scolarisation supérieurs 50% et les autres sont encore en dessous de cet objectif en 2000. Le taux brut de scolarisation des filles est estimé pour le premier cycle à 55.14% en 2000 contre 64.53% pour les garçons.

Il ressort du tableau ci dessus que le second cycle se caractérise par de faibles taux de scolarisation présentant entre les communes du cercle et entre les sexes. Entre 1998 et 2000, le taux de scolarisation du second cycle est passé de 14.39% à 24.94%, soit un gain de 10.55 points pour les deux sexes. Pour la même période, le taux brut de scolarisation des garçons est passé de 17.68% à 32.20%, contre 10.85% à 17.10% pour les filles.

La discrimination entre filles et garçons perdure en dépit de la sensibilisation menée par l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école. Plusieurs facteurs expliquent ce comportement :

- ✓ L'astreinte des filles aux tâches domestiques ;
- ✓ Le refus des parents de laisser les filles fréquenter les écoles trop distantes du lieu de résidence et surtout en milieu rural ;
- ✓ La conviction des parents que la place de la fille est à la maison ;
- ✓ Le mariage précoce des filles ;
- ✓ Le poids de la religion.

En dépit des progrès réalisés en matière de scolarisation, des contraintes existent :

L'insuffisance :

- ✓ De mobilier scolaire ;
- ✓ De personnel et de personnel qualifié pour l'encadrement des enfants ;

- ✓ De matériel didactique ;
- ✓ D'infrastructures.

- **Les difficultés de prise en charge nutritionnelle et sanitaire des enfants**

Malgré ces contraintes, l'école bénéficie d'atouts considérables :

- ✓ Le regain d'intérêt des populations pour l'école ;
- ✓ La présence de certains partenaires et d'acteurs intervenant en faveur de l'école. Il s'agit entre autres de l'UNICEF, de la Fondation Paul Guérin La Joie, du PRODEC, GREF, APE, Mali Unesco, KFW et la coopération française etc. ;
- ✓ La décentralisation impliquant petit à petit les communautés et les collectivités.

Enseignement secondaire et général :

L'enseignement secondaire général compte un seul établissement au niveau du cercle de Kayes. Le lycée de Kayes comptait en 2000 – 2001, 1491 élèves pour 45 salles de classe contre 1439 en 1998 – 1999 pour 35 salles de classe. Le ratio élève / classe est passé de 41 en 1998/99 à 33 en 2000. Ce ratio paraît satisfaisant mais cache des disparités entre les séries et les classes d'une même série. Ainsi à Kayes les effectifs sont pléthoriques dans les classes et on a même recours au système de rotation des élèves dans les salles de classe. L'effectif du personnel connaît une stagnation entre 1998 et 2000 et un déficit de professeurs dans toutes les disciplines.

En dépit des efforts menés par les autorités, des contraintes importantes pèsent sur l'enseignement secondaire général. Il s'agit de :

- ✓ L'insuffisance des infrastructures, des équipements et des outils pédagogiques (bibliothèques et laboratoires) ;
- ✓ La faible couverture de l'enseignement secondaire (un seul établissement secondaire dans tout le cercle) ;
- ✓ La vétusté de certaines infrastructures ;
- ✓ Les mauvaises conditions d'accueil des élèves entraînant un taux élevé de déperdition (problèmes d'hébergement pour les élèves) ;
- ✓ L'instabilité de l'école ces dernières années ;
- ✓ L'insuffisance du personnel enseignant qualifié.

Enseignement technique et professionnel

Il existe dans le cercle trois écoles de formation professionnelle : l'Institut de Formation Professionnelle (IFP), le Collège Technique Moderne (CTM) et le Centre d'Apprentissage Agricole (ré ouvert pour la rentrée 200-2001). De 1998/99 à 2000/2001, les effectifs de l'enseignement technique et professionnel sont passés de 861 à 1 154 élèves, soit une augmentation de 293 élèves en 3 ans ; les salles de classe sont restées stables pendant la même période. Il faut noter l'ouverture en octobre 2002 d'une école de formation des infirmiers du premier cycle et une école de Foot dans la ville de Kayes.

Le secteur souffre de plusieurs difficultés

- ✓ L'insuffisance et l'obsolescence des équipements et des moyens pédagogiques ;
- ✓ La faible capacité d'accueil des structures existantes (la rotation des élèves est pratiquée depuis plusieurs années) ;
- ✓ L'inadéquation entre la formation et l'offre d'emploi ;
- ✓ La non utilisation de l'outil informatique par les élèves dans les établissements ;
- ✓ Une offre de formation dominée par le tertiaire, la section mécanique auto venant d'être introduite à l'IFP de Kayes ;
- ✓ L'inexistence de matériels informatiques ;
- ✓ L'insuffisance de centre de formation agricole.

Enseignement Normal :

L'Institut de Formation des Maîtres compte 581 élèves maîtres dont 194 filles en 2000/2001. Ils sont encadrés par 38 professeurs dont 3 femmes.

L'établissement ne dispose pas de laboratoire et de terrain de sport. Les bureaux sont insuffisants.

Alphabétisation :

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, avril 1998) a estimé le taux d'alphabétisation à 11.3% dans la population âgée de 12 ans et plus (dont 6.5% pour les femmes). Il faut noter qu'avec le concours des ONG et des projets, plus de 700 centres d'alphabétisation fonctionnent dans le cercle. Ils ont encadré 9 774 auditeurs en 2000, dont 34.44% de femmes et 2 353 néo alphabètes, parmi lesquels 31.56% de femmes.

Le secteur souffre des contraintes suivantes :

- ✓ Une insuffisance de matériel didactique ;
- ✓ La réticence des maris face à l'alphabétisation des femmes ;
- ✓ L'instabilité des animateurs ;
- ✓ Le manque de communication des statistiques de l'alphabétisation par certaines ONG et projets ;
- ✓ Le manque de local pour abriter les cours d'alphabétisation.

CADRE LOGIQUE :

OBJECTIF GLOBAL : assurer la sécurité alimentaire dans Le Cercle de Kayes

PILERS	CONTRAINTES	OBJECTIFS GENEVAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	COUT	LOCALISATION	INTERVENANTS	PERIODE	RESPONSABLE
Disponibilité	Faible équipements des paysans	assurer la disponibilité des aliments	Doter les paysans en équipement	Achat de charrues	1990 charrues achetées	Nombre de Charrues payées	96 225 000	TOUTES LES COMMUNES	Conseil de cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement	2007-2011	le Conseil de cercle
				Achat de semoir	1700 semoirs achetés	Nombre de semoirs payés	206 374 500	TOUTES LES COMMUNES			
				Achat de tracteurs	119 tracteurs achetés	Nombre de tracteurs achetés	832 000 000	TOUTES LES COMMUNES			
				réparation de tracteurs	6 tracteurs réparés	Nombre de tracteurs réparés	6 000 000	SONY			

				Achat de charrettes	150 charrettes achetés	Nombre de charrette payes	25 875 000	LIBERTE DEMBAYA, SEGALA			
				Achat de bœuf de labour	540 bœufs de labour achetés	Nombre de bœufs payés	88 000 000	LIBERTE DEMBAYA, SONY	Conseil de cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement	2007-2011	le Conseil de cercle
				achat d'ânes	50 ânes achetés	Nombre d'ânes payés	2 500 000	LIBERTE DEMBAYA			
insuffisances de pluies		maîtriser les eaux de surfaces		-Construction de micro barrages	66 micros barrages construits	Nombre de micros barrages construits	1 467 000 000	TOUTES LES COMMUNES			
				Réhabilitation de barrages	7 réhabilités	Nombre de barrages réhabilités	36 000 000	COLIMBINE			
				Réhabilitation de périmètres irrigués	5 périmètres irrigués réhabilités	Nombre de périmètres réhabilités	30 000 000	SONY			

			Aménagement de marre	15 mares aménagées	Nombre de mares aménagées	427 000 000	Faleme, Fegui Makan Kery Kafo, Hawa Dembaya, Logo, Segala, Sony	Conseil de cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement	
			Aménagement de bas fonds	3 bas fonds aménagés	Nombre de bas fonds aménagés	364 999 999	MARENA DIOMBOUGOU, SEGALA, SONY		
	Insuffisance dans la maîtrise des techniques culturales	Encadrement des paysans	formation et encadrement des paysans	364 paysans formés et encadrés	Nombre de paysans formés et encadrés	35 900 000	TOUTES LES COMMUNES		
		Formation et sensibilisation des paysans	-Formation des paysans à l'utilisation des semences améliorées et Vulgarisation des techniques agricoles modernes	280 paysans	Nombre de paysans formés	2 700 000	TOUTES LES COMMUNES		
	Insuffisance de semences améliorées et adaptées	promouvoir les semences améliorées et adaptées	Achat de semences sélectionnées de mil en tonnes	1,5 tonnes de semences disponibles	quantités payée en litre	1 656 000	LIBERTE DEMBAYA, SOMANKIDY		
									2007-2011
									2007-2011
									le Conseil de cercle

			Achat de semences sélectionnées de maïs en tonnes.	1t maïs payés	quantité de semences payée	1 482 000	LIBERTE DEMBAYA, SOMANKIDY	cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement
			Achat de semences sélectionnées d'arachide en tonnes	3	quantité de semences payée	3 628 000	LIBERTE DEMBAYA, SOMANKIDY	
			Restaurer les terres agricoles	-Campagnes d'IEC/CCC sur la Réalisation de ceintures vertes, luttés contre la coupe abusive du bois, les feux de brousse, l'Installation de pares feu, Création de brigade anti – feu,	35 réalisations effectués	Nombre de réalisations effectuées	2 450 000	
	Création de bosquets villageois / plantation d'arbres	16000 arbres plantés		Nombre d'arbres plantés	11 856 000	TOUTES LES COMMUNES		
	Erosion							
								2007-2011 le Conseil cercle

			Achat d'engrais chimique en tonne agriculture	168 tonnes d'engrais payées	Nombre de tonnage d'engrais payés	64 300 000	TOUTES LES COMMUNES		
existence des ennemis de cultures		Lutter contre les ennemis de cultures	Achat de pesticides	3800 litres payés	quantités payée en litre	31 600 000		Conseil de cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement	
Divagation des animaux	créer les fourrières	création de fourrières	28 fourrières créées	Nombre de fourrières créées	4 000 000	COLIMBINE			
		Construction de parcs modernes (enclos)	73 parcs construits	nombre de parcs construits	39 500 000	TOUTES LES COMMUNES			
		Sensibilisation et Formation des éleveurs	tous groupements	Nombre de groupements formés	1 300 000	TOUTES LES COMMUNES			
		Délimitation des sites de pâtures	14 sites délimités	Nombre de sites délimités	3 350 000	TOUTES LES COMMUNES			

				-Création de brigades de surveillance	77 brigades de surveillances créées	Nombre de brigades créées et fonctionnelles	4 200 000	TOUTES LES COMMUNES			
insuffisance d'infrastructures d'élevage et de santé animale		renforcer les infrastructures d'élevage et la santé animale		Construction de parcs de vaccination	58 parcs de vaccination construits	nombre de parcs construits	132 750 000	TOUTES LES COMMUNES	Conseil de cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement	2007-2011	le Conseil de cercle
				Creusement de puits pastoraux	27 puits pastoraux créés	nombre de puits creusés	144 000 000	BANGASSI, GUIDIMAKAN KERY KAFO, LIBERTE DEMBAYA, LOGO, SOMANKIDY			
				Création de pharmacies vétérinaires	3 pharmacies vétérinaires créées	nombre de pharmacies vétérinaires créées	15 000 000	COLIMBINE, LOGO			
				Création de coopératives d'éleveurs	28 coopératives créées	Nombre de coopératives créées	3 000 000	TOUTES LES COMMUNES			
Insuffisance d'aliments bétail		acheter les aliments bétails	Achat d'aliment bétail en tonne	1181 t d'aliments bétail payés	quantité d'aliments bétails payés		103 775 000	TOUTES LES COMMUNES			

	Faiblesse d'équipements et d'infrastructures de Pêches		renforcer les infrastructures et équipements de pêches	Achat de matériel de pêche	425 filets et pirogues payés	nombre de filets et pirogues payés	102 000 000	TOUTES LES COMMUNES		
				Aménagement d'étangs piscicoles	Nombre d'étangs piscicoles créés	35 étangs piscicoles créés	199 500 000	TOUTES LES COMMUNES		
ACCES	Insuffisance d'équipement et matériels de maraîchage	assurer l'accès aux aliments	Doter les paysans en équipement et matériel de maraîchage	10 motopompes	130 motopompes payées	Nombre de motopompes payées	227 000 000	TOUTES LES COMMUNES		2007-2011
				-100 arrosoirs	1020 arrosoirs payés	Nombre d'arrosoirs payés	3 575 000	TOUTES LES COMMUNES	Conseil de cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement	2007-2011
				Achat de binettes	1310 binettes payées	Nombre de binettes payées	1 260 000	TOUTES LES COMMUNES		
	insuffisance d'engrais pour le maraîchage		doter les maraîchers d'engrais	engrais maraîchage	118 tonnes payées	Nombre de tonnage d'engrais payés	23 100 000	TOUTES LES COMMUNES		

	Insuffisances de puits maraîchers		creuser les puits maraîchers	Creusement de puits maraîchers	56 puits creusés	nombre de puits creusés	249 000 000	TOUTES LES COMMUNES			
	faible organisation des maraîchers		organiser les maraîchers	Création de coopératives maraîchères	28 coopératives créées	28 coopératives créées	8 800 000	TOUTES LES COMMUNES			
				-Formation des maraîchers	143 groupements formés	Nombre de groupements formés	7 450 000	TOUTES LES COMMUNES			
	Insuffisance de revenus des populations		améliorer le revenu des populations	achat de moulin / plate forme multifonctionnelle	15 moulins / plates formes multifonctionnelles créées	16 Nombre moulins / plates formes multifonctionnelles créées	44 000 000	BANGASSI, COLIMBINE, DIAMOU, FEGUI, GROUMERA, KOULOUM, SAHEL			
				Insémination bovine artificielle de la race locale	400 inséminations bovines artificielles réalisées	Nombre d'inséminations bovines artificielles réalisées	18 000 000	BANGASSI, LIBERTE DEMBAYA			
				Achat de géniteurs pour le croisement des races locales	20 géniteurs payés	Nombre de géniteurs payés	3 000 000	LIBERTE DEMBAYA			
Conseil de cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement									2007-2011	le Conseil de cercle	

			Formation des femmes et groupements féminins à l'Embouche, à la savonnerie et aux Cultures de rente	577 femmes et groupements féminins créés	Nombre de femmes et groupements féminins créés	91 700 000	TOUTES LES COMMUNES		
faible valorisation des ressources locales		organiser les filières de la cueillette pour la commercialisation	organisation des acteurs des filières gomme arabique et pin de singe	2 filières organisées	Nombre de filières organisées	1 500 000	SEGALA		
			organisation des acteurs des filières Jujube, pin de singe et autres produits de cueillettes	2 filières organisées	Nombre de filières organisées	1 500 000	SONY		
Insuffisance de caisses de micro finances		créer les caisses de micro finances	création des caisses de micro finances	10 caisses de micro finances créées	Nombre de caisses de micro finances créées	131 200 000	COLIMBINE DIAMOU, LOGO,SADIOL A, SAME DIONGOMA, SEGALA	2007-2011	le Conseil de cercle

	Insuffisance de marchés et foire.		Créer les marchés locaux	-Création de marchés et foires	13 marchés créés	Nombre de marchés créés	72 200 000	BANGASSI, COLIMBINE, SADIOLA, FEGUI		2007-2011
Utilisation	Insuffisance dans l'art culinaire	Assurer une bonne utilisation des aliments	Renforcer les capacités des femmes dans l'art culinaire	Formation de groupements de femmes et femmes à l'art culinaire	1472 Groupements de femmes et femmes à l'art culinaire formés	Nombre de groupements de femmes et femmes à l'art culinaire formés	6 400 000	TOUTES LES COMMUNES	Conseil de cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement	2007-2011
	Insuffisance dans la conservation des produits locaux			-Achat de séchoirs	90 séchoirs payés	Nombre de séchoirs payés	29 050 000			
			Renforcer les capacités conservation des produits locaux	Formation des femmes techniques de séchage	235 femmes et groupements des femmes aux techniques de séchage	Nombre de groupements de femmes et femmes aux techniques de séchage	23 000 000	TOUTES LES COMMUNES		
	Méconnaissances des valeurs nutritives des produits locaux			IEC/CCC sur la valeur nutritive des produits locaux	10 IEC/CCC Réalisées	Nombre d'IEC/CCC réalisées	1 800 000	TOUTES LES COMMUNES		

Stabilité dans l'approvisionnement	Enclavement intérieur des communes	Assurer la stabilité dans l'approvisionnement du cercle de Kayes		Aménagement de pistes rurales	181 pistes rurales aménagées	nombre de pistes rurales aménagées	692 000 000	TOUTES LES COMMUNES	Conseil de cercle, communes, communautés, population, Etat, les partenaires au développement	2007-2011	le Conseil de cercle
	insuffisances de magasins de stockages			Construction de magasin de stockage	50 Constructions de magasin de stockage	nombre de Constructions de magasin de stockage	441 000 000	TOUTES LES COMMUNES		2007-2011	
	insuffisances de banques de céréales			Construction de banques de céréales	19 banques de céréales	Nombre de banques de céréales	198 000 000	TOUTES LES COMMUNES		2007-2011	
TOTAL						6 764 456 499					